

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept du mois d'avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle le STUDIO située à Bretteville l'Orgueilleuse, sous la présidence de Michel LAFONT, maire de la commune nouvelle de THUE ET MUE

En exercice : 33

Date de convocation : 01/04/2021

Présents : Michel LAFONT, Jean-Pierre BALAS, François TOUYON, Cécile LEMARCHAND, Muriel GAGER, Cécile PARENT, Laurence TROLET, Sarah IUNG, Flavie HERPIN, Agnès SOLT, Franck DE SAINT ROMAN, Jocelyne COUE DA SILVA, Noémie FOIN, Myriam LETELLIER, Michel GLINEL, Véronique HULMEL, Marie THEAULT, Nelly LAVILLE, Patrice KARCHER, Cyril AUBERT GEOFFROY, Benoit VICTOR, Lalia LESAGE, Dominique MARIE, Marie-Claude VERGNAUD, Jean-Louis DANOIS, Mickaël LHOTELLIER, Didier LHERMITE, Mathilde LEJEUNE François THORETTON

Avaient donné pouvoir : Jean-Philippe PASQUIER à Michel LAFONT, Alain SABRIE à François TOUYON, Jérôme BENOIST à Myriam LETELLIER, Thierry PITEL à Mickaël LHOTELLIER

Secrétaire de séance : François TOUYON

Présents : 29

Votes exprimés : 33

1/ FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Le conseil municipal a

1-1- **Approuvé** le compte rendu du conseil municipal du 10 février 2021

à l'unanimité

1-2- **Pris acte** du compte rendu des décisions prises par le maire

à l'unanimité

Compte de gestion 2020 du budget principal de la commune de Thue et Mue

1-3- **Approuvé** le compte de gestion 2020 du budget principal comme suit

à l'unanimité

En section de fonctionnement :

- en dépenses : 3 791 933,03 euros

- en recettes : 4 141 368,86 euros

En section d'investissement :

- en dépenses : 1 474 069,20 euros

- en recettes : 2 328 480,16 euros

Compte de gestion 2020 du budget annexe Cœur de bourg de Thue et Mue

1-4- **Approuvé** le compte de gestion 2020 du budget annexe Cœur de bourg de Thue et Mue comme suit

à l'unanimité

En section de fonctionnement :

- en dépenses : 1 758 156,81 euros

- en recettes : 140 770,20 euros

En section d'investissement :

- en dépenses : 0 euro

- en recettes : 1 758 156,81 euros

Compte de gestion 2020 du budget annexe Commerces de Thue et Mue

1-5- **Approuvé** le compte de gestion 2020 du budget annexe Commerces de Thue et Mue comme suit à l'unanimité

En section de fonctionnement :

- en dépenses : 17 829,88 euros

- en recettes : 28 046,21 euros

En section d'investissement :

- en dépenses : 75 288,85 euros

- en recettes : 17 012,91 euros

Compte de gestion 2020 du budget annexe Maison de santé de Thue et Mue

1-6- **Approuvé** le compte de gestion 2020 du budget annexe Maison de santé de Thue et Mue comme suit à l'unanimité

En section de fonctionnement :

- en dépenses : 41 036,01 euros

- en recettes : 25 711,26 euros

En section d'investissement :

- en dépenses : 121 409,40 euros

- en recettes : 32 051,47 euros

I/ FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Le conseil municipal a

Compte administratif 2020 du budget principal de la commune de Thue et Mue (sortie du maire)

1-7- **Voté** le compte administratif 2020 du budget principal comme suit **à l'unanimité**
Résultats de l'exercice 2020

- Section fonctionnement : 349 375,83 euros
- Section d'investissement : 856 126,96 euros

Résultats de clôture :

- Section fonctionnement : 1 228 409,36 euros
- Section d'investissement : 1 117 609,11 euros

1-8- **Voté** l'affectation des résultats 2020 du budget principal comme suit **à l'unanimité**

Affectation du résultat excédentaire d'investissement de 2020 d'un montant cumulé de 1 117 609,11 euros à l'article 001 recettes « excédent d'investissement reporté »

- Affectation du résultat de fonctionnement cumulé de 1 228 409,36 euros en recettes de fonctionnement 2020, à l'article 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

Compte administratif 2020 du budget annexe Commerces de la commune de Thue et Mue (sortie du maire)

1-9- **Voté** le compte administratif 2020 du budget annexe Commerces comme suit **à l'unanimité**
Résultats de l'exercice 2020

- Section fonctionnement : 10 216,33 euros
- Section d'investissement : -58275,94 euros

Résultats de clôture :

- Section fonctionnement : 34 755,02 euros
- Section d'investissement : - 52 569,82 euros

1-10- **Approuvé** l'affectation des résultats 2020 du budget annexe Commerces comme suit **à l'unanimité**

- Affectation du résultat déficitaire de 2020 d'un montant cumulé de 52 569,82 euros à l'article 001 « déficit d'investissement reporté »

- Affectation à l'article recettes 002 « excédent de fonctionnement reporté » d'un montant de 34 755,02 euros

Compte administratif 2020 du budget annexe Maison de Santé de la commune de Thue et Mue (sortie du maire)

1-11- **Voté** le compte administratif 2020 du budget annexe Maison de Santé comme suit **à l'unanimité**
Résultats de l'exercice 2020

- Section fonctionnement : -15 324,75 euros
- Section d'investissement : - 89 357,93 euros

Résultats de clôture :

- Section fonctionnement : -27 429,37 euros
- Section d'investissement : - 141 280,28 euros

1-12- **Approuvé** l'affectation des résultats 2020 du budget annexe Maison de Santé comme suit **à l'unanimité**

- Affectation du résultat déficitaire d'investissement de 2020 d'un montant cumulé de 141 280,28 euros à l'article 001 « déficit d'investissement reporté »

- Affectation du résultat de fonctionnement cumulé de 27 429,37 euros en dépenses de fonctionnement à l'article 002 « déficit de fonctionnement reporté »

Compte administratif 2020 du budget annexe Cœur de bourg de la commune de Thue et Mue (sortie du maire)

1-13- **Voté** le compte administratif 2020 du budget annexe Cœur de bourg comme suit **à l'unanimité**
Résultats de l'exercice 2020

- Section fonctionnement : -1 617 386,61 euros
- Section d'investissement : 1 758 156,81 euros

Résultats de clôture :

- Section fonctionnement : -388 668,07 euros
- Section d'investissement : 500 000 euros

1-14- **Approuvé** l'affectation des résultats 2020 du budget annexe Cœur de bourg comme suit **à l'unanimité**Taux d'imposition des taxes locales 20211-15- **N'a pas modifié** les taux d'imposition des taxes directes locales **à l'unanimité**

- Taxe d'habitation : 14,14% (pour information)
- Taxe foncière propriété bâtie : 28,71% + 22,10 %, soit 50.81 %

Budget primitif 2021 du budget principal de la commune de Thue et Mue

- 1-16- **Voté** le budget primitif 2021 du budget principal de la commune de Thue et Mue à l'unanimité
 - En section de fonctionnement : 4 858 763,72 euros
 - En section d'investissement : 4 317 872,93 euros

Budget primitif 2021 du budget annexe Commerces de la commune de Thue et Mue

- 1-17- **Voté** le budget primitif 2021 du budget annexe Commerces de la commune de Thue et Mue à l'unanimité
 - En section de fonctionnement : 67 135,82 euros
 - En section d'investissement : 66 317,82 euros

Budget primitif 2021 du budget annexe Maison de Santé de la commune de Thue et Mue

- 1-18- **Voté** le budget primitif 2021 du budget annexe Maison de Santé de la commune de Thue et Mue à l'unanimité
 - En section de fonctionnement : 210 782 euros
 - En section d'investissement : 174 980 euros

Attribution des subventions aux associations

- 1-19- **Attribué** les subventions 2021 aux associations conformément au tableau annexé
 à 29 voix pour et 4 abstentions (Laurence TROLET, Mickaël LHOTELLIER, Thierry PITEL et Didier LHERMITE)

Modifications du tableau des effectifs

- 1-20- **Modifié** le tableau des effectifs comme suit à 32 voix pour et 1 contre (François THORETTON)

* Création de poste :

- 2 rédacteurs à temps complet (communication et culture),
- 1 adjoint administratif à temps complet (Cheux et services techniques),
- 1 agent de maîtrise à temps complet (encadrant pôle Bâtiment),
- 1 adjoint technique à 21 heures hebdomadaires (ASVP)

* Modification de poste

- 1 adjoint administratif principal 2ème classe à 33 heures hebdomadaires à temps complet

1-21- **Dit** que les suppressions suivantes seront proposées au conseil municipal de juin 2021 après l'avis du comité technique (en heures hebdomadaires) :

- 1 adjoint du patrimoine à 17.5 heures,
- 1 adjoint technique à 14 heures,
- 1 attaché à 20 heures.

Les suppressions de poste seront proposées lors du conseil municipal de juin 2021, après l'avis du comité technique.

Convention de mise à disposition de service « informatique, Réseaux et Téléphonie » avec le SEEJ, les communes de Saint Manvieu Norrey et Rosel

- 1-22- **Autorisé** le maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition de services « Informatiques, Réseaux et Téléphonie » avec le SEEJ, Saint Manvieu Norrey et Rosel à l'unanimité

Convention de mise à disposition de service « Communication » avec le SEEJ

- 1-23- **Autorisé** le maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition de service « Communication » avec le SEEJ à l'unanimité

Reversement de la taxe d'Aménagement aux communes membres de la Communauté Urbaine de Caen la mer

- 1-24- **Autorisé** la Communauté urbaine de Caen la mer à reverser aux communes 75% du produit de la taxe d'aménagement effectivement perçue, dans le cadre de conventions de reversement entre chaque commune et la communauté urbaine à l'unanimité

- 1-25- **Autorisé** la Communauté urbaine de Caen la mer à décider dans les zones où la taxe est majorée, de reverser en totalité le produit aux communes concernées au-delà du taux de 5% à l'unanimité

- 1-26- **Autorisé** le maire ou son représentant à signer la convention de reversement de la taxe d'aménagement à l'unanimité

Etat des indemnités d'élus en 2020

1-27- **Validé** l'état annuel des indemnités des élus pour l'année 2020

à l'unanimité

2/ BATIMENTS ET TRAVAUX

Le conseil municipal a

Salle multisports Gymnase Victor Lorier – Demande de subvention LEADER

2-1- **Autorisé** le lancement de cette action

à l'unanimité

2-2- **Sollicité** une subvention auprès du programme LEADER

à l'unanimité

2-3- **Approuvé** le projet et le plan de financement

à l'unanimité

Choix d'électricité

2-4- **Choisi** l'entreprise « TOTAL DIRECT ENERGIE » le lancement de cette action

à 26 voix pour et 3 contre (Alain SABRIE, François TOUYON et Cécile LEMARCHAND), 4 abstentions (Jocelyne COUE DA SILVA, Marie THEAULT, Benoît VICTOR et Cyril AUBERT GOEFFROY)

2-5 – **Opté** pour la prestation de services supplémentaires

à 26 voix pour et 3 contre (Alain SABRIE, François TOUYON et Cécile LEMARCHAND), 4 abstentions (Jocelyne COUE DA SILVA, Marie THEAULT, Benoît VICTOR et Cyril AUBERT GOEFFROY)

3/ ENVIRONNEMENT

Le conseil municipal a

Demande de subvention auprès de la DRAFF pour la plantation de haies

3-1- **Autorisé** le maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès de la DRAAF dans le cadre de l'appel à projet
à l'unanimité

4/ SPORT

Le conseil municipal a

Adhésion de la commune à l'ANDES (Association Nationale des élus en charge du sport)

4-1- **Adhéré** à l'association ANDES en versant une cotisation annuelle de 232 euros TTC

à 32 voix pour et 1 contre (Michel GLINEL)

4-2- **Désigné** M. François THORETTON représentant de la collectivité auprès de l'ANDES

à 32 voix pour et 1 contre (Michel GLINEL)

Convention avec le tennis – participation

4-3- **Accepté** la participation financière du TCBO aux travaux à hauteur de 2 640 euros

à l'unanimité

4-4- **Autorisé** le Maire ou son représentant à signer la convention permettant au TCBO de participer financièrement aux travaux à hauteur de 2 640 euros

à l'unanimité

5/ LE MAIRE

Le conseil municipal a

Remplacement de Monsieur SABRIE à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

5-1- **Proposé** au Directeur départemental des services fiscaux de désigner M. François TOUYON en tant que suppléant à la commission des impôts directs (CCID) pour remplacer M. Alain SABRIE

à l'unanimité

Remplacement de Monsieur SABRIE en tant que membre au Centre Communal d'Action Sociale (CCCAS)

5-2- **Elit** Mme Marie-Claude VERGNAUD, membre du CCAS

à l'unanimité

Convention d'adhésion Petites Villes de demain

5-3- **Autorisé** le maire ou son représentant à signer la convention d'adhésion « Petites villes de demain » avec l'Etat, la communauté urbaine Caen la mer et Ouistreham,

à l'unanimité

Convention d'entente intercommunale avec Ouistreham – chef de projet « petites villes de demain » et manager « commerces »

5-4- **Autorisé** le maire ou son représentant à signer la convention d'entente intercommunale avec Ouistreham

à 31 voix pour et 2 abstentions (François TOUYON et Alain SABRIE)

5-5- **Désigné** les membres élus ci-dessous pour composer la conférence de l'entente :

à 31 voix pour et 2 abstentions (François TOUYON et Alain SABRIE)

- o Michel LAFONT
- o Didier LHERMITE
- o Myriam LETELLIER

